

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire  
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU MARDI 27 JUILLET 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 4

Absents : 2

Date de convocation : 20 juillet 2021

Date d'affichage : 20 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - POIROT Marie - GRANGE Christian -

**Étaient représentés :** RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à MAGNIN Carine) - BAILLY Béatrice (donne procuration à POIROT Marie) - FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre)

**Étaient absents :** CLAPPIER Pascal - RETORNAZ Lénaïck

**Madame Marie POIROT est désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 21-07-086**

**Objet : Budget principal : décision modificative budgétaire N°4**

Rapporteur : Natacha Rivas, Adjointe au Maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative n°4 sur le budget principal, qui consiste en des ouvertures et ajustements de crédits sur les deux sections afin de prendre en compte de nouvelles dépenses et recettes.

Cette décision modificative se présente comme suit :



Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	47 175,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>47 175,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7362 : Taxes de séjour	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47 175,00 €
<b>TOTAL R 73 : Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>47 175,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>47 175,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>47 175,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47 175,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>47 175,00 €</b>
R-1321-183 : ECOLE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 929,00 €
R-1323-259 : BIKE PARK LUDIQUÉ LONG DE LA VALLOIRETTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 736,00 €
R-1348-250 : GESTION DES RISQUES NATURELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>60 665,00 €</b>
D-2117-142 : FORÊT COMMUNALE	0,00 €	5 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-148 : EQUIPEMENT DES SERVICES	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-180 : VOIRIES DIVERSES	0,00 €	3 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-250 : GESTION DES RISQUES NATURELS	0,00 €	77 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>106 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2313-246 : COL ET FORT TELEGRAPHE	0,00 €	540,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-179 : ROUTE DES CLOTS	0,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 440,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>107 840,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>107 840,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>155 015,00 €</b>		<b>155 015,00 €</b>

Cette décision modificative n°4 s'équilibre à :

- 47 175 € en section de fonctionnement,
- 107 840 € en section d'investissement,

Ce qui modifie l'équilibre du budget principal 2021 comme suit :

- 8 927 350.29 € en section de fonctionnement,
- 4 243 698.18 € en section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 30/07/2021

Reçu en préfecture le 30/07/2021

Affiché le 30/07/2021

ID : 073-217303064-20210727-21\_07\_086-DE



La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 22 juillet 2021, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 22 juillet 2021,  
Où l'exposé de Madame Rivas,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- d'approuver la décision budgétaire modificative n°4 sur le budget principal, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents  
Copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX

Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 30/07/2021

Affichage : 30/07/2021

Valloire, le 30/07/2021

Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX.